

Année Refondation
Unité pastorale refondée de Lens – Carnet de route
4 octobre 2015

1) Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Évangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Évangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Lens. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme

de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2014-2015, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants des entités communales de Jurbise et de Lens, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2) L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Evangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, – c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent –, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle – et donc de toute Paroisse – doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des

personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3) A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 25 septembre 2014 où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de l'Unité pastorale de Lens quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les 3 années à venir :

- La catéchèse et l'initiation chrétienne

Un nouveau projet catéchétique se met en place dans tout le diocèse, à partir de septembre 2015. La catéchèse de l'Unité Pastorale s'inscrit dans cette dynamique, dans le cadre de l'équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse. La personne responsable de cette équipe reçoit de l'évêque un mandat de 3 ans.

Lorsque des **parents** s'adressent à l'Eglise pour une demande concernant leurs enfants (baptême, première communion, confirmation), on leur proposera une catéchèse adaptée à eux aussi, en les impliquant dans la préparation et la célébration. Notamment, on leur laissera une place réelle dans les **messes des familles**, par exemple en leur confiant une responsabilité (lecture, mot de remerciement...). Cela se fera en lien avec le Service Diocésain de la Catéchèse, dans la dynamique du nouveau projet catéchétique mis en œuvre à partir de septembre 2015.

De temps en temps, **baptiser les enfants** lors d'une célébration dominicale si les parents le souhaitent afin que le nouveau baptisé puisse être accueilli réellement dans la communauté chrétienne.

Accueillir les enfants avec leurs parents à la liturgie dominicale et aider ceux-ci à bien vivre la célébration. Pour ce faire, continuer à proposer les dessins et prières de l'Évangile du jour, et avoir une homélie pour les adultes et en partie aussi pour les enfants.

Parce que l'écoute et la méditation de la Parole de Dieu est essentielle à la vie chrétienne, les **groupes de lecture biblique** seront encouragés (on incitera les paroissiens à rejoindre les groupes existants ou à en former de nouveaux).

Un **groupe de prière** sera réinstauré, avec l'aide de l'Ecole de la prière.

La **communauté de Tibériade** sera invitée à venir faire un temps de catéchèse.

Pour encore mieux faire grandir dans la foi, on **alimentera le site internet** de l'Unité pastorale refondée avec des textes spirituels et des références d'articles, de livres ou de sites web.

- Liturgie

Moment important de la célébration eucharistique, l'**homélie** doit être davantage mise en valeur, par exemple en la faisant suivre d'un temps de silence conséquent pour pouvoir la méditer. Elle pourrait aussi, de temps en temps, être moins directement exégétique et porter par exemple sur l'explication d'un rite de la messe ou d'un sacrement.

- Communication et accueil

La communication est une dimension qui traverse toute la pastorale. Elle relève de l'organisation, qui doit être la plus efficace possible, en s'appuyant sur ce qui existe déjà. Toutefois, la communication n'est pas seulement une question d'information mais aussi de relation.

Le **secrétariat** sera renforcé en moyens matériels et humains.

Un **comité de rédaction** sera créé pour centraliser les informations -ainsi chacun saura à qui s'adresser pour faire passer une information- et pour la diffuser par tous les canaux efficaces, dans tous les clochers. Ce comité s'occupera aussi de rédiger des informations pour les différents médias de l'Unité pastorale refondée. Un des membres de l'EAP et le/la secrétaire de l'Unité pastorale feront partie de ce comité de rédaction.

Le **site internet**, outil essentiel aujourd'hui, sera rénové. On y trouvera des renseignements sur les clochers et les équipes, les événements de l'Unité pastorale, une version informatique des journaux paroissiaux, etc.

Un **livret de présentation** de l'Unité pastorale refondée, des clochers et des différentes pastorales équipes ainsi que les coordonnées des responsables, en version papier, sera conçu afin d'être mis à disposition du plus grand nombre et de témoigner de ce qui s'y vit.

Une **valve** sera disposée à l'entrée de chaque église. Elle sera régulièrement mise à jour. Elle contiendra notamment des informations sur les personnes à contacter (par exemple : secrétariat, personne-contacts des clochers, responsables de l'équipe catéchèse, etc.) mais aussi des informations -y compris des photographies- sur la vie des communautés.

Un **état des lieux** de ce qui existe comme services, équipes et bâtiments sera établi, et un organigramme sera constitué. Cette base permettra de savoir qui fait quoi et à qui s'adresser, et de mieux percevoir les besoins pastoraux.

Un **groupe d'accueil** sera créé pour accueillir tous les paroissiens, surtout les nouveaux venus, lors des célébrations eucharistiques.

Un **processus de recrutement** de bénévoles sera mis sur pied. Pour vivre et assurer ses missions, l'Unité Pastorale a besoin de volontaires. Sans doute faut-il repérer des personnes qui pourraient être utiles et oser leur demander de s'investir. Et cela, en cernant les besoins (notamment grâce à l'état des lieux) et en n'ayant pas peur de solliciter les nouveaux venus et ceux qui sont sur le « seuil » de l'Eglise.

Depuis des années, des liens se sont créés entre membres des différents clochers. Pour aller encore plus loin, et valoriser ces contacts et ces amitiés d'une manière agréable, une **fête de l'Unité pastorale** sera organisée chaque année.

Ce sera l'occasion de montrer les réalisations et les projets, de remercier les bénévoles et d'appeler d'autres à s'investir.

- Diaconie et solidarité

Afin d'assurer une coordination des services dans l'Unité pastorale et de favoriser les relations avec les différents clochers, une **équipe de la diaconie** sera créée (décret 9, cf. fiche « diaconie »). Cette équipe se réunira une fois par mois au centre pastoral pour partager, faire le point et prier ensemble. Elle aura notamment pour mission de stimuler l'accompagnement des personnes malades, âgées, seules ou endeuillées, d'organiser une permanence avec un prêtre pour ceux qui le désirent, et de continuer à soutenir et à développer ce qui existe déjà dans l'Unité (Equipe Sociale, Roue de Secours, repas de Noël pour les personnes seules et autres projets de solidarité). Cette équipe veillera à se former et à évaluer régulièrement sa mission. Cette équipe sera placée sous la coordination d'une personne recevant un mandat de l'évêque (décret n°9 du synode).

- Les fabriques d'église

Un **groupement des fabriques d'église** par commune existe, pour répondre au besoin accru de collaboration entre fabriques d'église, pour des raisons de cohérence et d'efficacité (notamment vis-à-vis des administrations communales). Les GéFéJur et GéFéLens se rencontrent deux fois par an.

- Le Conseil pastoral

Un Conseil pastoral de l'Unité pastorale refondée sera créé. Il prendra ses fonctions lors du lancement de l'Unité pastorale refondée, le 4 octobre 2015. Il regroupera des représentants des clochers (ces personnes travailleront idéalement avec une équipe, peut-être des « responsables de quartier », comme il en existe dans certains clochers de l'Unité pastorale) et des membres issus des différentes équipes (décret 7). Le conseil sera représentatif des acteurs paroissiaux, des paroissiens et des chrétiens moins impliqués dans la pratique religieuse.

En voici sa composition :

- le clocher (paroisse) de Bauffe
- le clocher (paroisse) de Cambron St Vincent
- le clocher (paroisse) d'Erbaut
- le clocher (paroisse) d'Erbisoeul
- le clocher (paroisse) d'Herchies
- le clocher (paroisse) de Jurbise
- le clocher (paroisse) de Lens
- le clocher (paroisse) de Lombise
- le clocher (paroisse) de Masnuy St Jean Bruyères
- le clocher (paroisse) de Masnuy St Pierre
- le clocher (paroisse) de Montignies-Lez-Lens
- la chapelle du Comte de la Barre
- le service de la liturgie
- le service des Mouvements de Jeunesse
- le service des Equipes de foyers (Fraternité de Route et Equipe Notre-Dame)
- le service la catéchèse
- le service de la Diaconie
- le service de la communication
- le service Groupement des Fabriques d'Eglise Jurbise et Lens

Travaillant avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration, le Conseil pastoral sera un lieu privilégié de concertation (cf. le document diocésain « Le conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse»). Comme le décret 7 le demande, le Conseil pastoral veillera à être particulièrement à l'écoute des personnes « portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise [...] sans dépendre forcément de la vie paroissiale. Il veillera notamment à donner une place importante aux représentants des écoles et des mouvements de jeunesse. »

- L'Equipe d'animation pastorale

Le 4 octobre 2015, lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle EAP est envoyée en mission (décret 6). Dorénavant, l'EAP et le Conseil pastoral se renouvelleront en même temps.

- Le centre pastoral

Un lieu est désigné pour être le centre pastoral de l'Unité pastorale refondée (décrets n°11 et n°58). Ce lieu est un « carrefour » pour les activités de l'Unité, même si cela ne signifie pas que tout devra s'y dérouler, bien entendu.

La mise sur pied du centre pastoral sera l'occasion d'une réflexion sur la « spécialisation » de certains clochers pour des missions particulières. Ce Centre Pastoral appelé « La Vicairie » est sis, rue de l'église, 20 à 7870 Lens

- Jeunes et familles

L'Unité pastorale veillera également à promouvoir et suivre avec attention l'assemblée synodale des jeunes prévue dans le diocèse au cours de l'année 2015-2016 (décrets 26-27), ainsi que la grande assemblée des familles réunie au cours de l'année 2016-2017 (décrets 28-30).

4) A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- Former les personnes-contact actuelles des clochers pour que, dans 3 ans, soient désignés des « personnes-relais » au sens où l'entend le décret n° 8 du Synode et le document « Le conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse ».
- Renforcement de l'équipe liturgique existante (décret 9, cf. fiche « liturgie »).
- Collaboration avec les écoles de l'enseignement officiel via les maîtres de religion catholique (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et balises des services diocésains de l'enseignement).
- Mise en place d'une seule asbl de gestion matérielle pour la paroisse (décret 12).
- Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35).
- Formations à la prière (décret 36).
- Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
- Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
- Examiner la pertinence d'établir également un lien avec les communautés protestantes présentes dans l'UP.

5) Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le Synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité,

de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

Voici les priorités qui sont proposées à votre Unité Pastorale refondée pour les trois années à venir, à dater de ce 4 octobre 2015. Elles sont surtout un appel à vivre pleinement la mission de l'Eglise, dans la communion avec votre curé et l'Equipe d'Animation Pastorale.

Laissez-vous habiter par la joie de l'Evangile, pour que la vie chrétienne de vos communautés soit rayonnante.

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Yves Verfaillie, Curé-doyen

Unité pastorale Refondée de Lens - carnet de route 2015 – annexe

Composition de l'Equipe d'Animation pastorale au 4 octobre 2015

Monsieur le curé-doyen Yves Verfaillie, Monsieur le diacre Pierre Bernard, Madame Martine Mahy, Madame Christa Meunier, Madame Béatrice Wacheul-Xhignesse, Monsieur Yves Robette.

Composition du Conseil pastoral de l'UPR au 4 octobre 2015

Instances composant le Conseil Pastoral de l'UPR de Lens et personnes désignées comme membres :

- le clocher (paroisse) de Bauffe : Patricia Leleu
- le clocher (paroisse) de Cambron St Vincent : M Carlier
- le clocher (paroisse) d'Erbaut : Annabelle Fiévez
- le clocher (paroisse) d'Erbisoeul : Bernard Ziomek
- le clocher (paroisse) d'Herchies : Guy Brunin
- le clocher (paroisse) de Jurbise : Daniel Lamblin
- le clocher (paroisse) de Lens : Marie-Anne Renard
- le clocher (paroisse) de Lombise : Daniel Pillet
- le clocher (paroisse) de Masnuy St Jean B : Didier Vandamme
- le clocher (paroisse) de Masnuy St Pierre : Philippe Scrève
- le clocher (paroisse) de Montignies-L-L : Tèrese-Marie Pirnay
- la chapelle du Comte de la Barre : ...
- les prêtres auxiliaires : Germain Bienaimé et Rino Endrizzi
- le service de la liturgie : A désigner
- le service des Mouvements de Jeunesse : A désigner
- le service des Equipes de foyers (Fraternité de Route et Equipe Notre-Dame) : Guy Coquillard
- le service de la catéchèse : Annie Lelangue
- le service de la diaconie : Bernadette Copenaut
- le service de la communication : Françoise Stas
- le service Groupement des Fabriques d'Eglise Jurbise et Lens : A désigner